



**LE 27 SEPTEMBRE,
NE LAISSONS PAS
S'ECROULER NOTRE AVS**



**NON
A L'INITIATIVE DE DERAPAGE**

UN FRAGILE EQUILIBRE MENACE PAR L'INITIATIVE



FORTE AUGMENTATION DES DEPENSES DE L'AVS

Dans l'AVS, les rentes des retraités sont payées par les cotisations des salariés et des entreprises.

Ces prochaines années, le nombre de retraités, donc les dépenses de l'AVS, augmentera fortement.

En revanche, le nombre de salariés stagnera. Ce sont eux qui supporteront le poids des déficits de l'AVS et de l'initiative.

LA SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS MISE SOUS PRESSION

Les prestations de l'AVS pour les retraités d'aujourd'hui et de demain doivent être préservées. Il en va de même de la solidarité entre personnes actives et retraités.

L'initiative s'attaque à ces principes fondamentaux, en faisant miroiter un avantage à court terme.

Année	Cotisants	Rentiers AVS
1948		
1999		
2040		

Toujours moins d'actifs pour payer la rente d'un retraité.

L'INITIATIVE AGGRAVE LA SITUATION

L'initiative «de rattrapage» coûtera 2,5 milliards à l'AVS jusqu'en 2006.

Les années suivantes, les dépenses exploseront. Les personnes nées durant les années à forte natalité - entre 1940 et 1970 - commenceront en effet à prendre leur retraite.



LES FEMMES NE SONT PAS RESPONSABLES DU CHOMAGE

LA 10^{ÈME} REVISION DE L'AVS A AMELIORE LA SITUATION DES FEMMES

La dixième révision de l'AVS a apporté d'importantes améliorations que les femmes attendaient depuis longtemps (bonus éducatif, splitting). Ces améliorations ont un prix: 700 millions par an. L'élévation progressive de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans contribue à le financer. L'initiative rompt l'équilibre trouvé lors de la dixième révision.



LES FEMMES NE SONT PAS RESPONSABLES DU CHOMAGE

Les initiants prétendent que les femmes entre 62 et 64 ans créent du chômage. C'est inadmissible. Cela laisse entendre qu'on peut résoudre le problème du chômage en renvoyant les femmes à la maison. Les femmes qui travaillent ne créent pas plus de chômage entre 62 et 64 ans qu'entre 20 et 62 ans.

UN MAUVAIS REMEDE A UN VRAI PROBLEME

Les exemples des pays voisins montrent clairement qu'on ne fait pas diminuer le chômage en abaissant l'âge de la retraite. C'est pourtant la recette que les auteurs de l'initiative veulent appliquer à la Suisse. Le résultat de cette politique est prévisible: une détérioration de la situation de l'AVS, sans amélioration sur le front du chômage.



UN AVANTAGE QUI COUTE CHER

L'INITIATIVE EMPECHE LA RETRAITE FLEXIBLE

Le blocage de l'âge de la retraite des femmes à 62 ans supprime toute marge de manoeuvre pour leur permettre de prendre la retraite avant cet âge. Elle coupe court aux discussions sur une retraite plus souple pour les hommes et les femmes.



PAS DE RETRAITE FLEXIBLE SANS EQUILIBRE DES COMPTES DE L'AVS

Une AVS en mauvaise santé financière ne permettra pas de proposer une retraite flexible pour tous. L'initiative augmente les déficits et déséquilibre l'AVS.

DES CONSEQUENCES NEGATIVES POUR TOUT LE MONDE

Parce qu'elle augmente considérablement les dépenses de l'AVS, l'initiative accroîtra la pression sur ceux qui la financent et affaiblira ceux qui en bénéficient. Des finances de l'AVS en déséquilibre risquent d'entraîner de fortes augmentations des cotisations et de la TVA, voire des mesures d'économie.



4 RAISONS DE VOTER NON

1. L'INITIATIVE MENACE L'EQUILIBRE FINANCIER ET SOCIAL DE L'AVS

Si elle était acceptée, l'initiative augmenterait les dépenses de l'AVS de 2,5 milliards en 6 ans. Ce n'est pas la voie à suivre au moment où l'AVS est déjà en

déficit. A l'avenir, les personnes actives, qui fournissent l'essentiel des ressources de l'AVS, devront payer les rentes de retraités de plus en plus nombreux. Plus les dépenses de l'AVS augmenteront, plus les actifs seront sollicités. La solidarité entre les générations est menacée.



2. L'INITIATIVE NOUS COUTERA CHER

L'initiative fait miroiter un avantage à court terme, mais en réalité, elle hypothèque l'avenir de l'AVS. Chacun en paiera le prix fort. Des hausses de cotisations, de TVA et des économies sur les prestations sont inévitables si l'AVS est dans les chiffres rouges.

3. L'INITIATIVE EMPECHE LA RETRAITE FLEXIBLE

Nombreux sont ceux qui souhaitent pouvoir choisir le moment où ils partiront à la retraite. Mais la retraite flexible ne pourra voir le jour que si les comptes de l'AVS sont équilibrés. L'initiative, en bloquant l'âge de la retraite et en aggravant la situation financière de l'AVS, empêche de mettre sur pied un système de retraite plus souple.

4. UNE INITIATIVE DISCRIMINATOIRE

Des générations de femmes se sont battues pour l'égalité. Aujourd'hui, leur statut social et professionnel s'est amélioré. Ce n'est pas le moment de revenir en arrière et d'inscrire dans la Constitution une nouvelle inégalité. D'autant que cette inégalité accrédite l'idée que, sur le plan professionnel, les femmes ne pourront jamais prétendre au même statut que les hommes et qu'elles sont en partie responsables du chômage lorsqu'elles travaillent.

ILS DISENT NON A L'INITIATIVE



FRANÇOISE SAUDAN
conseillère aux Etats,
Genève

*«L'initiative dite «de rattrapage» veut bloquer l'âge de la retraite des femmes dans la Constitution. En 2006, elle aura entraîné 2,5 milliards de dépenses supplémentaires pour l'AVS. Notre responsabilité est de sauvegarder les prestations de l'AVS pour les retraités d'aujourd'hui et de demain ainsi que le contrat de solidarité entre les générations.
Je voterai NON le 27 septembre.»*



CHRISTIANE LANGENBERGER
conseillère nationale,
Romanel-sur-Morges

«Avec la 10ème révision de l'AVS, nous avons accepté un relèvement progressif de l'âge de la retraite des femmes et, dans le même temps, le bonus éducatif et la possibilité de prendre une retraite anticipée, avec réduction de la rente. Geler la retraite des femmes à 62 ans, c'est compromettre cet équilibre, l'égalité et la situation financière de l'AVS.»



JOSEPH DEISS
conseiller national,
Barberèche

«L'initiative de rattrapage est contraire à l'esprit de la 10ème révision de l'AVS, par laquelle le peuple a approuvé les principes d'égalité et de véritable partenariat entre femmes et hommes. Ne mettons pas en danger l'équilibre financier de la colonne vertébrale de notre prévoyance vieillesse.»

COMITÉ SUISSE



NON À L'INITIATIVE
DE DÉRAPAGE